

# COMITÉ DE PILOTAGE

Site Natura 2000 FR 8301039 Artense

St-Donat, le mardi 13 décembre 2016, 14h

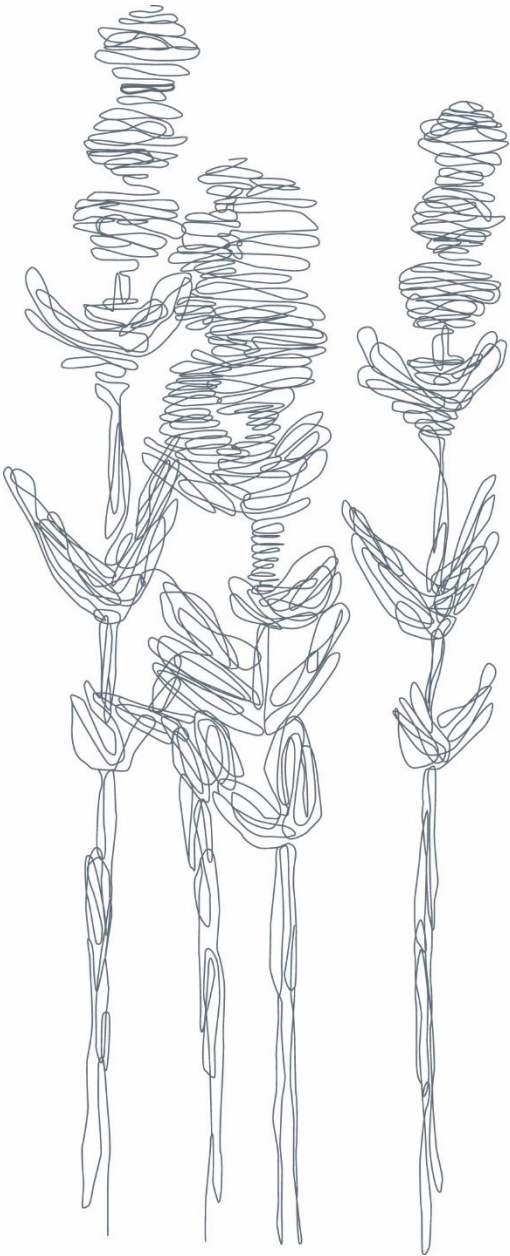




# ORDRE DU JOUR

A photograph of a pond with lily pads and a forest in the background. The pond is in the foreground, with several large green lily pads floating on the water. The water is dark and reflects the surrounding greenery. In the background, there is a line of trees and a grassy bank.

- 1. Le Projet Agro-Environnemental et Climatique**
- 2. Bilan des actions menées en 2016**
- 3. Elections**
- 4. Perspectives d'animation en 2017**



# 1. LE PROJET AGRO- ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE

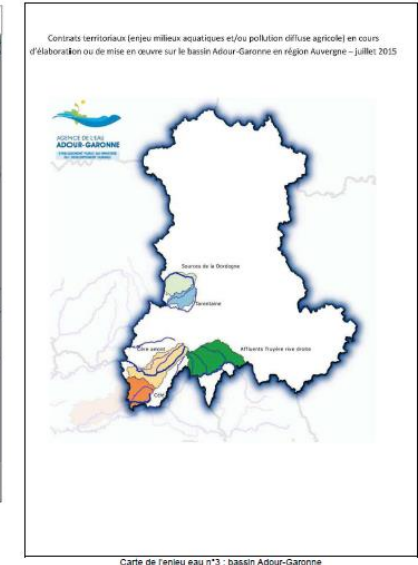
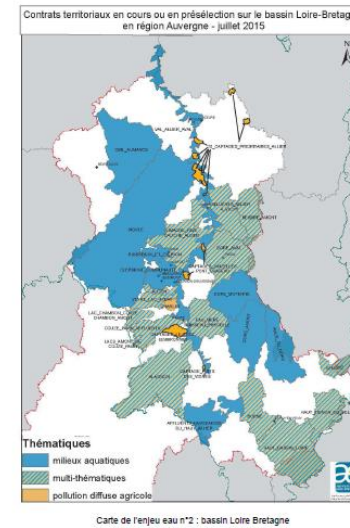
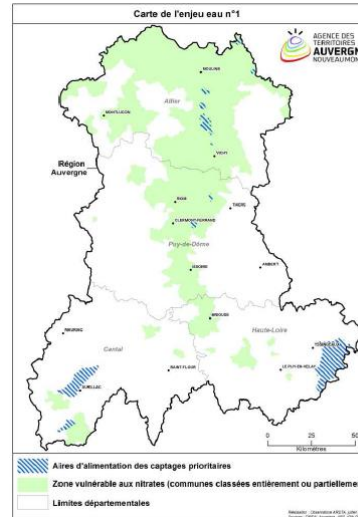
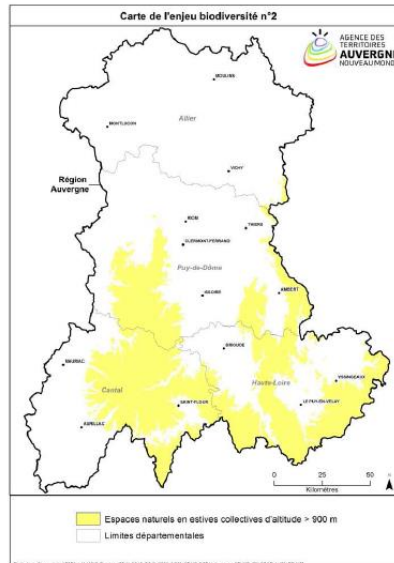
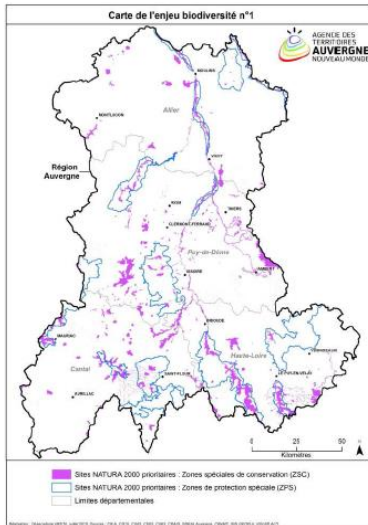
« Sources de la Dordogne Sancy  
Artense »



# Principe

Une approche globale tenant compte des systèmes d'exploitation dans leur ensemble et répondant à des enjeux multiples (N2000, TVB, DCE...)

Annexe 1  
Cartes des zones à enjeux de la région AUVERGNE



Les MAEC doivent pouvoir financer le **maintien de pratiques** et/ou de **systèmes** qui ont une **fonction écologique reconnue** et qui sont **menacés d'abandon** et accompagner le **changement de pratiques agricoles**

**Ciblent des territoires prédéfinis** pour lesquels doivent être élaborés des **Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC)** qui définissent notamment les types de mesures MAEC et leur cahier des charges.

# Les MAEC, comment ça marche?

- › Concerne uniquement des surfaces déclarées à la PAC dans le PAEC
- › Les parcelles doivent être localisées dans le territoire du PAEC
- › Un engagement volontaire
- › Un contrat de 5 ans
- › Un cahier des charges à respecter et une aide financière annuelle
- › Qui anime? Le Parc et ses partenaires
- › Qui paye ? *25 % Etat / 75% Europe (FEADER) ou 50% Agence de l'Eau Adour-Garonne / 50% Europe (FEADER) selon les enjeux*
- › Qui instruit les dossiers ? La DDT
- › Qui contrôle ? L'Agence des Services de Paiements

# Les PAEC portés par le Parc des Volcans en 2015 et 2016

- PAEC Chaîne des Puys 2016
- PAEC Monts Dore 2016-2017
- PAEC Lacs et tourbières du Cézallier 2016-2017
- PAEC Tourbières et zones humides du Nord Cantal 2015-2016
- PAEC Monts du Cantal 2016-2017

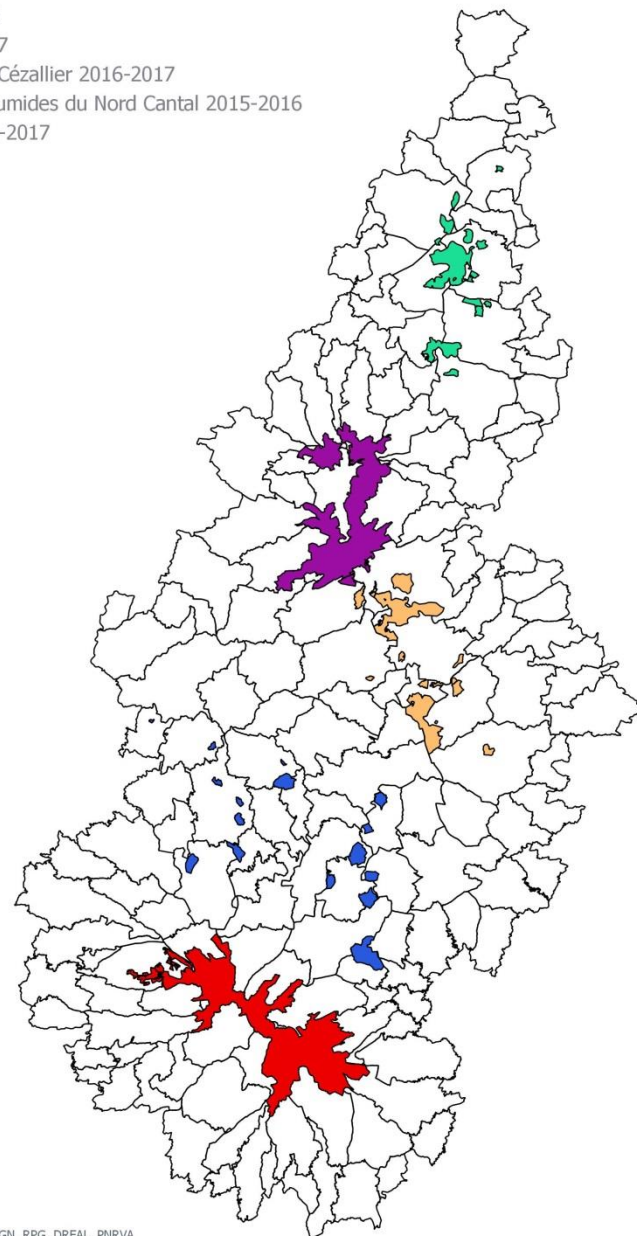
5 PAEC validés par le Conseil régional d'Auvergne

- > Tourbières et zones humides du Nord Cantal
- > Monts du Cantal
- > Monts Dore
- > Lacs et tourbières du Cézallier
- > Chaîne des Puys

17 529 ha de SAU

Près de 500 exploitations concernées en tout ou partie par un PAEC

⇒⇒ 4,5 millions d'euros à reverser aux exploitations agricoles





# Projet de Contrat territorial "Sources de la Dordogne, Sancy, Artense"



Territoire du contrat

- Outil multithématique de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour l'amélioration de la qualité de l'eau
- 64 669 ha sur 26 communes principales (63 et 15)

➤ Objectifs :

- la présence d'une eau de qualité, en quantité mais sans excès en lien avec les activités socio-économiques
- préservation du patrimoine exceptionnel lié à l'eau
- structuration de la gouvernance locale

➤ Mise en œuvre de avril 2017 à 2022

- Retenue\_Bortlesorgues
- Lacs à enjeux
- Cours d'eau principaux
- Cours d'eau secondaires

N 0 3 6 9 12 km



Fond de carte : Orthophoto Syntegra 2013  
Sources : IGN, SMPNRVA  
Réalisation : EM - SMPNRVA, 28/11/2016

# Les sites Natura 2000

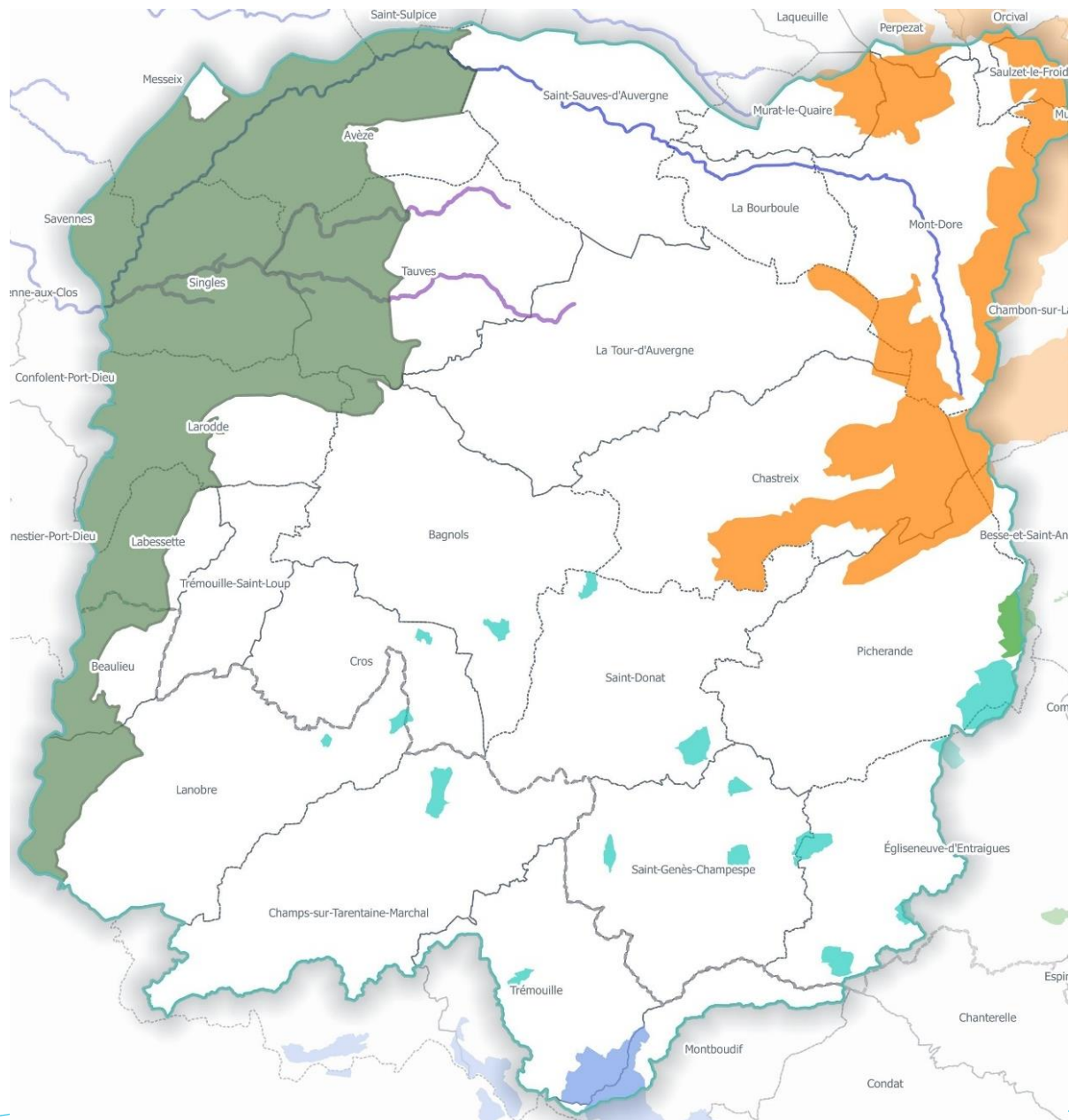
➤ 7 sites présents... :

- Artense
- Cézallier
- Gorges de la Rhue
- Monts Dore
- Lacs et rivières à loutres
- Rivières à écrevisses à pattes blanches
- ZPS Gorges de la Dordogne

➤ ...aux enjeux variés :

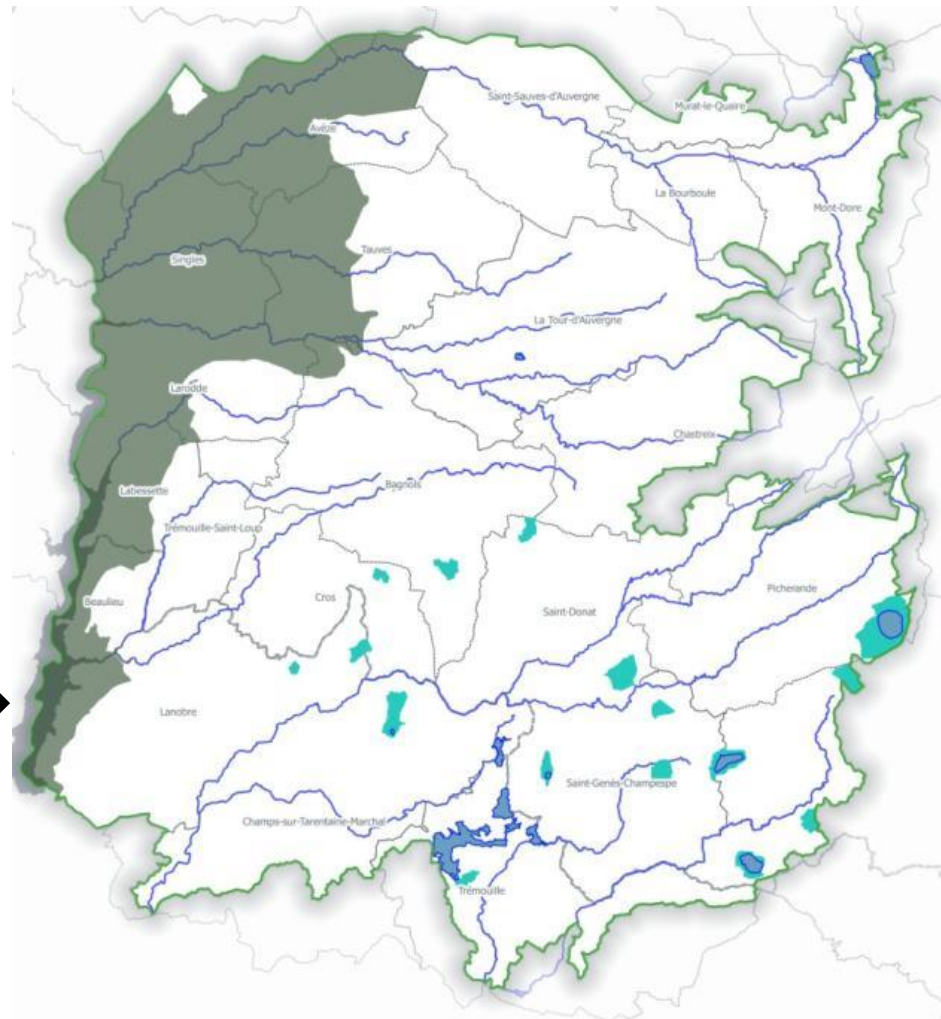
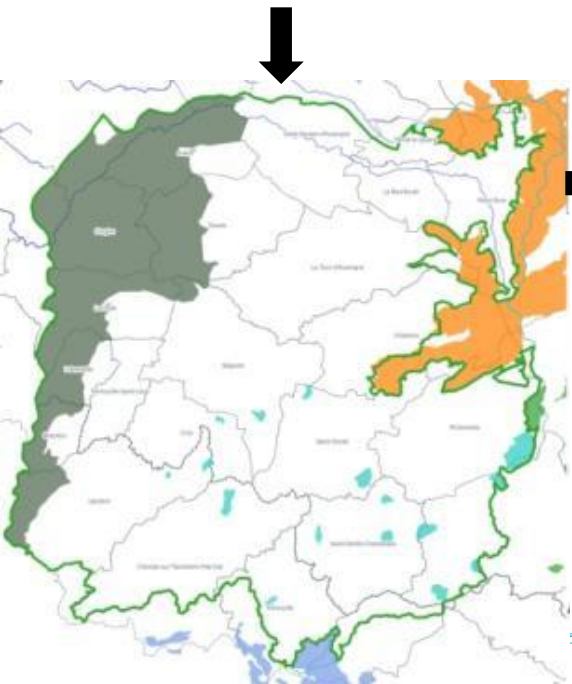
- Biodiversité / Eau et milieux aquatiques
- Oiseaux / Habitats

➤ Tous liés à l'eau !





# Le PAEC « Sources de la Dordogne Sancy Artense »



**Projet de Contrat territorial  
"Sources de la Dordogne,  
Sancy, Artense"**

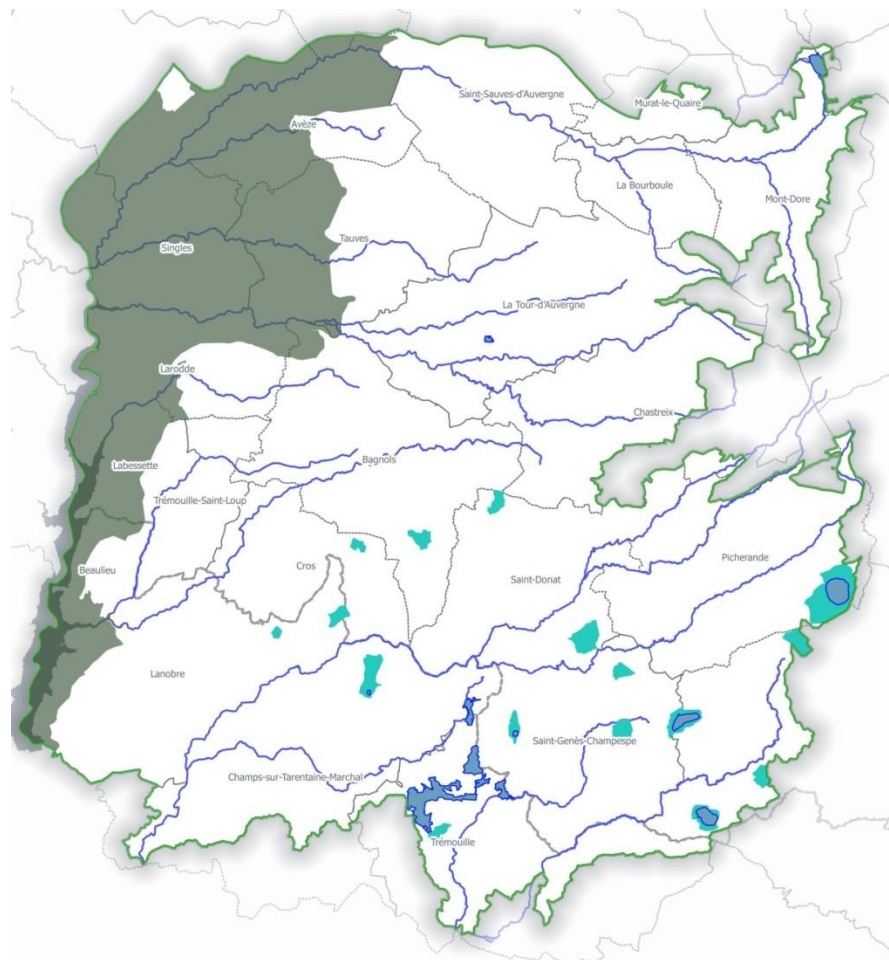
Projet de PAEC - Périmètre  
proposé et enjeux majeurs

- Périmètre PAEC DSA 2016
- ZPS Gorges de la Dordogne
- N2000 Artense
- Cours d'eau principaux
- Retenue\_Bortlesorgues
- Communes
- - - Limite de départements

N 0 2 4 6 8 km

Fond de carte : IGN BDTopo  
Sources : SMPNRVA  
Réalisation : EM - SMPNRVA, 12/10/2016

- > **Périmètre = 59 365 ha**
- > **26 communes (2 dpt)**
- > Rivières, lacs, tourbières, zones humides et leur bassin versant, gorges
- > Situation de tête de bassin
- > Un secteur **multi-enjeux** (biodiversité, eau et séquestration du carbone)



**Projet de Contrat territorial "Sources de la Dordogne, Sancy, Artense"**

Projet de PAEC - Périmètre proposé et enjeux majeurs

- ▭ Périmètre PAEC DSA 2016
- ▭ ZPS Gorges de la Dordogne
- ▭ N2000 Artense
- Cours d'eau principaux
- Retenue\_Bortlesorgues
- Communes
- Limite de départements



CANTAL		PUY-DE-DÔME	
Beaulieu	Avèze	Murat-le-Quaire	
Champs-sur-Tarentaine-Marchal	Bagnols	Picherande	
Lanobre	Chastreix	Saint-Donat	
Montboudif	Cros	Saint-Genès-Champespe	
Trémouille	Égliseneuve-d'Entraigues	Saint-Sauves-d'Auvergne	
	La Bourboule	Saint-Sulpice	
	La Tour-d'Auvergne	Savennes	
	Labessette	Singles	
	Larodde	Tauves	
	Messeix	Trémouille-Saint-Loup	
	Mont-Dore		



# L'agriculture, l'activité première du site

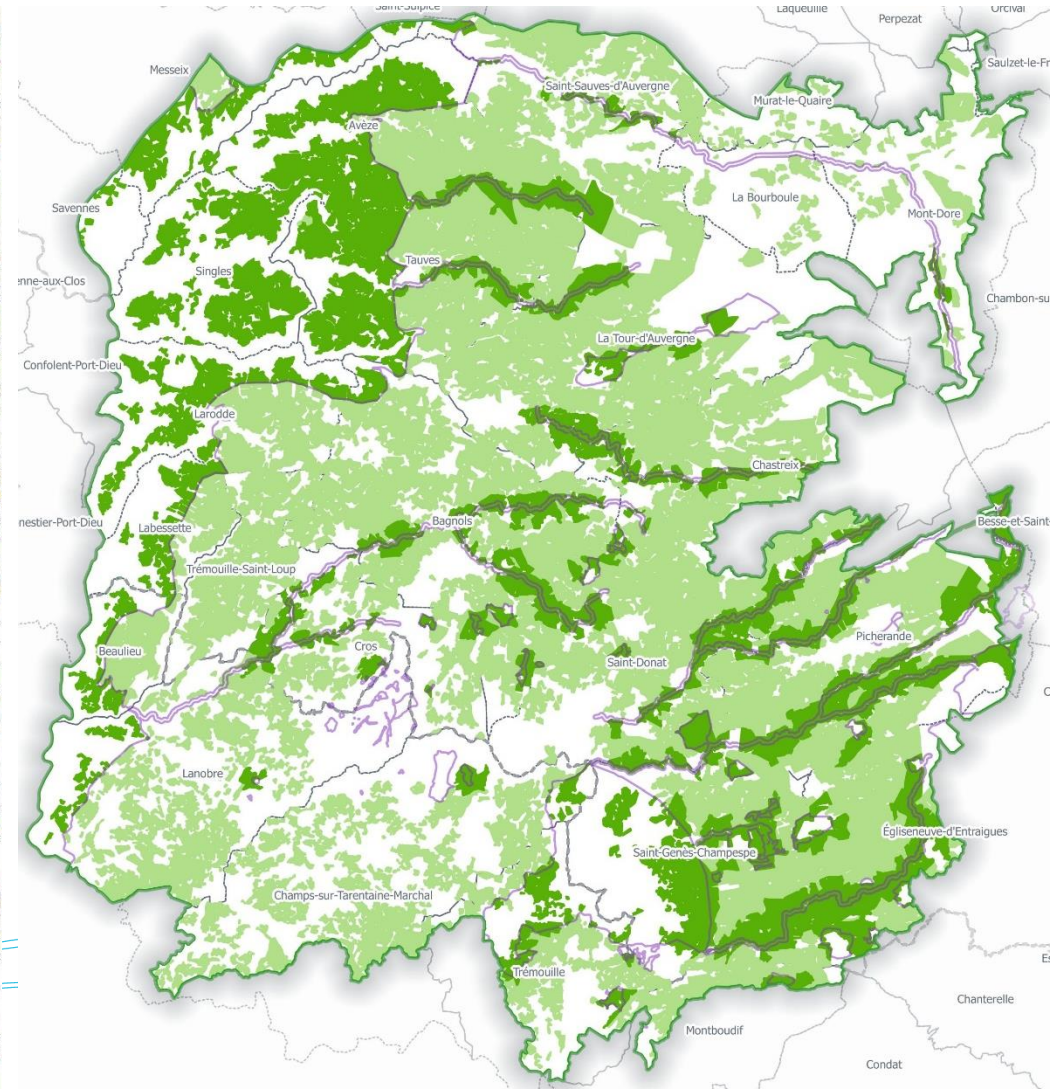
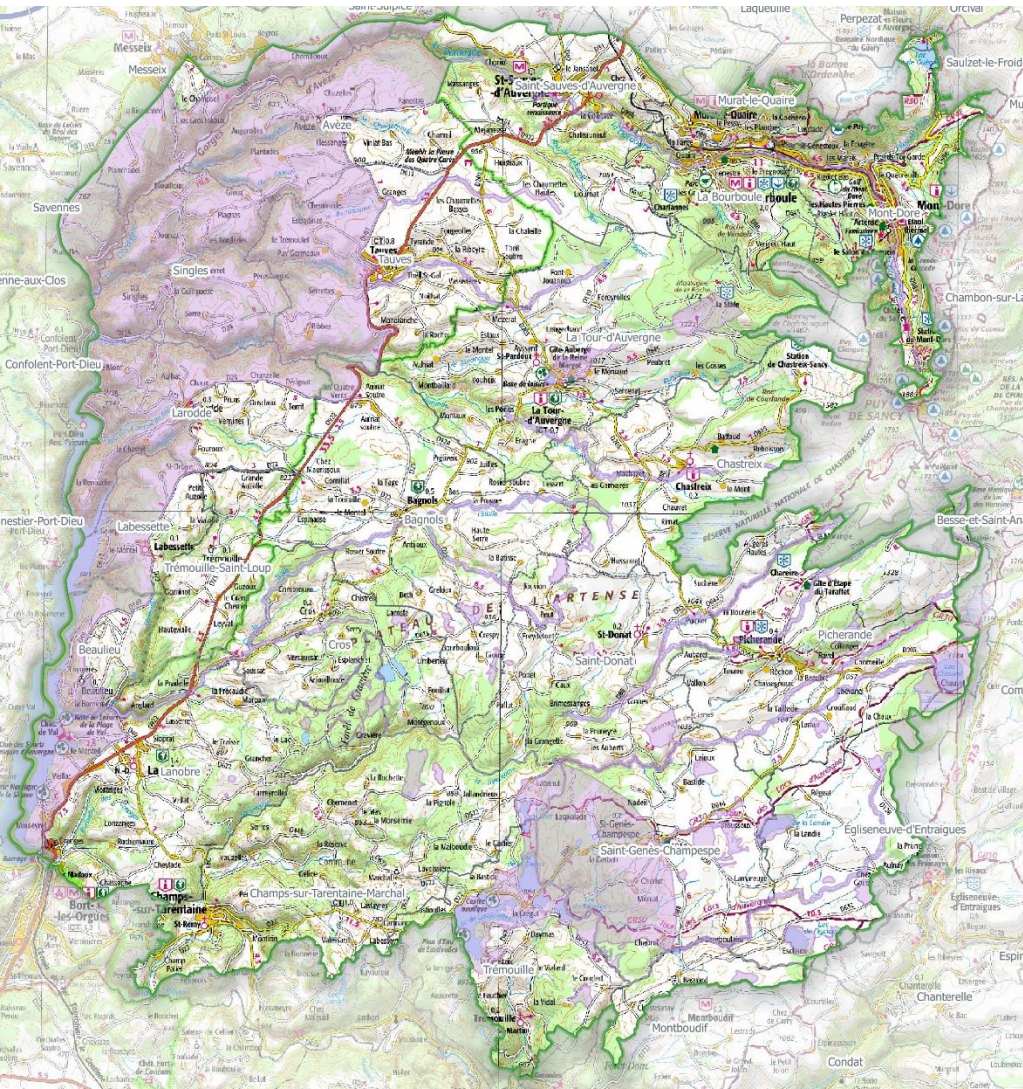
- La SAU représente 29 716 ha soit près de 50% du territoire proposé
- En 2014, environ 650 exploitations concernées
- Elevage bovin extensif avec production laitière et viande
- AOP Saint-Nectaire
- Des estives, des prairies de fauches, des pâtures....
- Un diagnostic agricole réalisé en 2014





# Nécessité de priorisation : la zone d'action prioritaire

- 1 îlot de l'exploitation agricole dans la zone prioritaire => toute la surface de l'exploitation dans le PAEC éligible
- 9 119 ha de SAU – 383 exploitations agricoles éligibles





# Les principaux enjeux agro-environnementaux

1) La fertilisation des prairies engendre une diminution importante de la diversité en espèces végétales et en insectes notamment.

➤➤ Les MAEC visent l'absence de fertilisation, la préservation de la diversité prairiale

2) Les milieux humides et aquatiques sont particulièrement sensibles à toute modification hydrique (drainage, plantation), mécanique (piétinement par le bétail) ou chimique (chaulage, fertilisation...)

➤➤ Les MAEC proposées visent l'ajustement de la gestion pastorale, la mise en défens des zones humides les plus sensibles, l'absence de fertilisation

3) La fertilisation et le chaulage des bassins versant peuvent avoir des impacts plus ou moins forts et plus ou moins durables sur les propriétés physico-chimiques du sol, sur la qualité de l'eau et les espèces.

➤➤ Les MAEC encouragent l'amélioration des pratiques de fertilisation et de chaulage ou le maintien d'une gestion extensive

4) La pression de pâturage influence la dynamique de végétation

➤➤ Les MAEC encouragent à ajuster la gestion pastorale aux milieux pâturés

# Bilan de la contractualisation précédente sur le site Natura 2000 Artense

## Contractualisation de mesures agro-environnementales territorialisées en 2011 et 2012

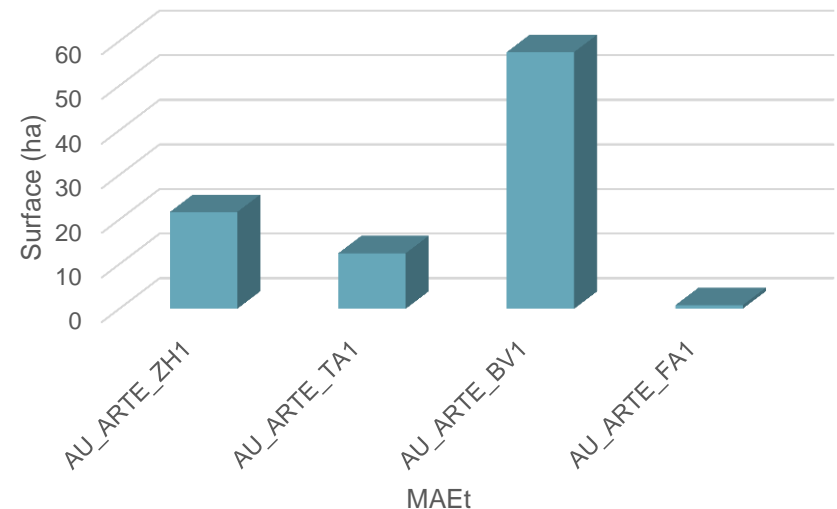
**8 exploitations** engagées (2 sociétés, 6 individuels – 7 dans le Puy-de-Dôme, 1 dans l'Aveyron)

**645 ha** engagés soit 30% de la SAU du site Natura 2000

**Montant sur 5 ans : 103 181,65 €**

### ➤ MAEt proposées :

- « Zones humides » : pâturage extensif en cœur de zone humide
- « Zone tampon » : absence de fertilisation et d'amendements sur 35m autour de la zone humide
- « Bassin versant » : diminution de fertilisation dans le bassin versant
- « Prairie de fauche » : maintien de la diversité floristique des prairies »





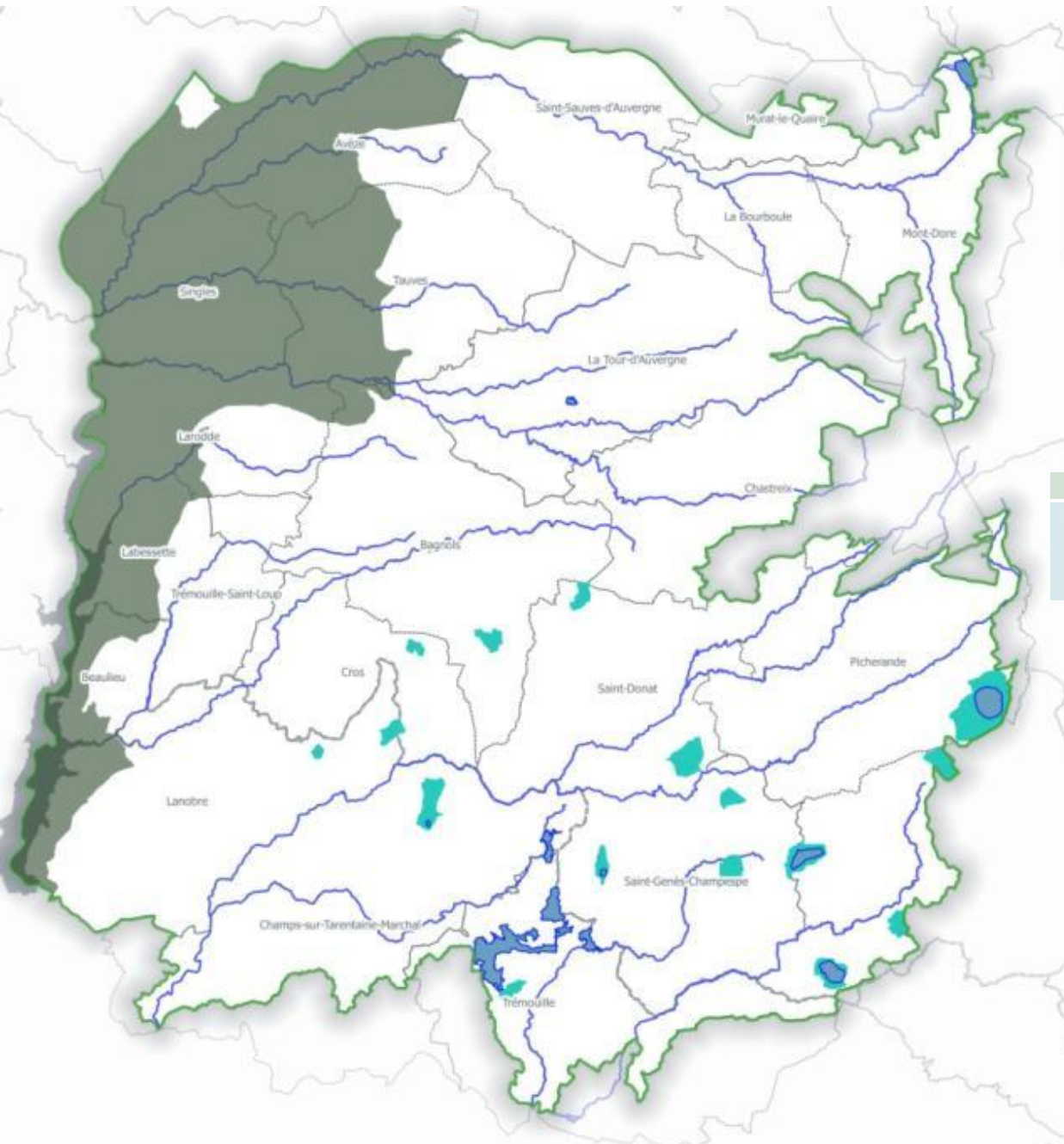
# Objectifs des MAEC

- Maintenir ou améliorer localement, les habitats, les habitats d'espèces et les espèces d'intérêt communautaire ;
- Maintenir le régime hydraulique et améliorer la qualité de l'eau ;
- Éviter l'eutrophisation des zones humides, plans d'eau et eaux libres ;
- Maintenir la capacité de séquestration du carbone des tourbières ;
- Maintenir les prairies naturelles

**Les MAEC visent le maintien de pratiques agricoles extensives de qualité et encouragent l'amélioration des pratiques localement**

# Projet de Contrat territorial "Sources de la Dordogne, Sancy, Artense"

Projet de PAEC - Périmètre  
proposé et enjeux majeurs



- Périmètre PAEC DSA 2016
- ZPS Gorges de la Dordogne
- N2000 Artense
- Cours d'eau principaux
- Retenue\_Bortlesorgues
- Communes
- Limite de départements

Enjeu Biodiversité

Enjeu Eau

N 0 2 4 6 8 km  
 Fond de carte : IGN BDTopo  
 Sources : SMPNRVA  
 Réalisation : EM - SMPNRVA, 12/10/2016

# Les MAEC proposées

## ➤ Pour l'enjeu Biodiversité

Couvert	Combinaisons d'engagements unitaires	Détail montant (€/ha/an)	Total montant
Prairies mécanisables	HERBE03 + HERBE04	54,27 + 56,58	110,85 €/ha/an
Prairies de fauche	HERBE07	66,01	66,01 €/ha/an
Prairies non mécanisables	HERBE09	75,44	75,44 €/ha/an
Ripisylve	LINEA03	0,852	0,852 €/ml/an
Zone en déprise	OUVERT01	209,40	209,40 €/ha/an

## ➤ Pour l'enjeu Eau

Couvert	Combinaisons d'engagements unitaires	Détail montant (€/ha/an)	Total montant (€/ha/an)
Prairies mécanisables	HERBE03	54,27	54,27
Prairies de fauche	HERBE07	66,01	66,01
Prairies pâturées	HERBE03 + HERBE04	54,27 + 56,58	110,85
Estives	HERBE09	75,44	75,44
Zones humides	HERBE13	120	120
Zones humides mécanisables	HERBE13 + HERBE03	120 + 54,27	174,27
Zones humides pâturées	HERBE13 + HERBE04	120 + 75,44	195,44
Zones humides en déprise	OUVERT01	209,40	209,40



# Les objectifs de contractualisation

- **81 contrats** en 2017
- Atteindre la contractualisation d'au moins **XX%** de la surface agricole utile du territoire en deux ans sur le périmètre à savoir environ **1 720 ha**
- **1 047 119 €** demandés pour la contractualisation
- **126 000 €** pour l'animation et l'accompagnement des exploitants  
(le suivi durant les 5 années du contrat n'est pas directement financé, il sera assuré dans le cadre de l'animation agro-environnementale du CT SDSA et à minima dans le cadre de N2000)

# Les mesures d'accompagnement proposées

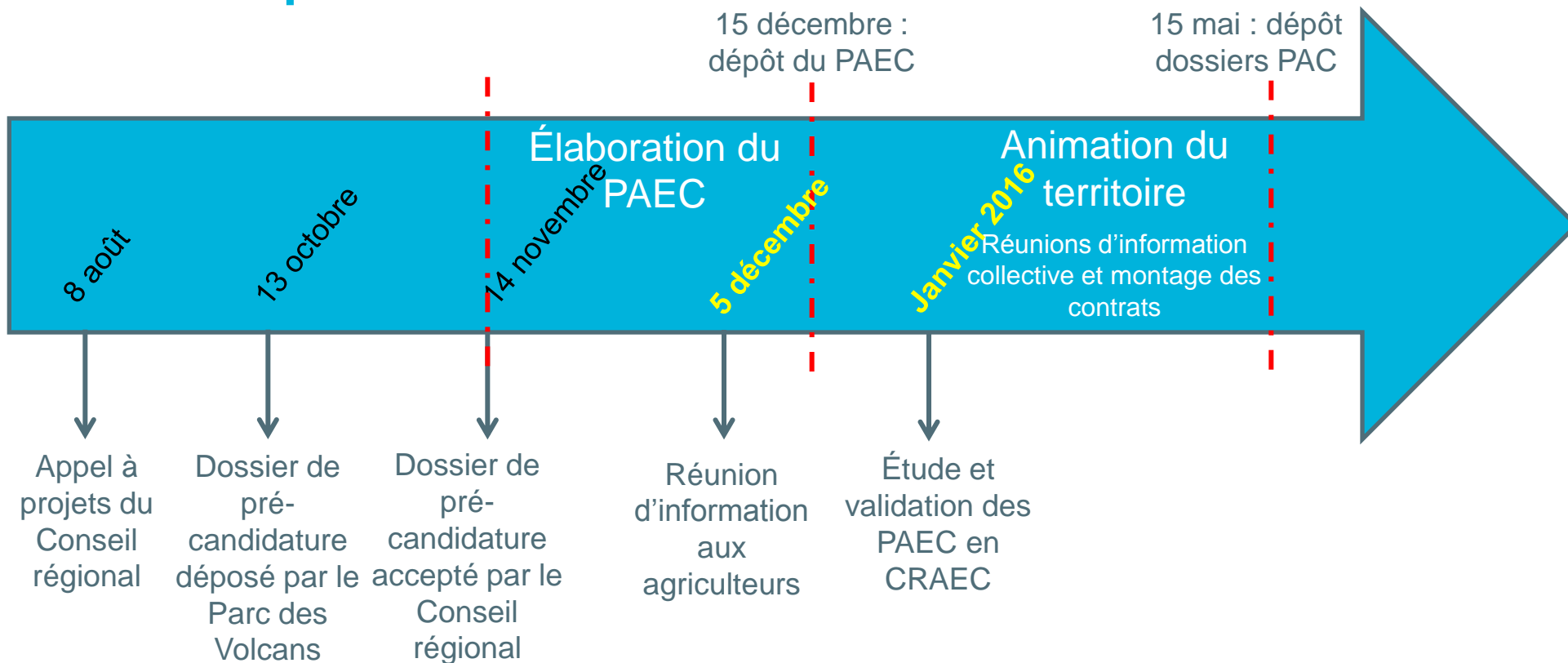
- L'organisation de formations (thématiques à définir)
- L'organisation de réunions d'information auprès des agriculteurs

*Quelles périodes privilégiées ? Quelle durée (1/2 journée, journée, plus) ? En salle ou /et sur le terrain ? Quels déplacements êtes-vous prêts à consentir – éloignements de la réunion ? Votre GVA propose-t-il déjà des animations collectives ?*

- L'accompagnement personnalisé pour chaque agriculteur intéressé afin d'élaborer le dossier de contractualisation et suivre la mise en œuvre du contrat
- **Autres ? Vos avis ?**



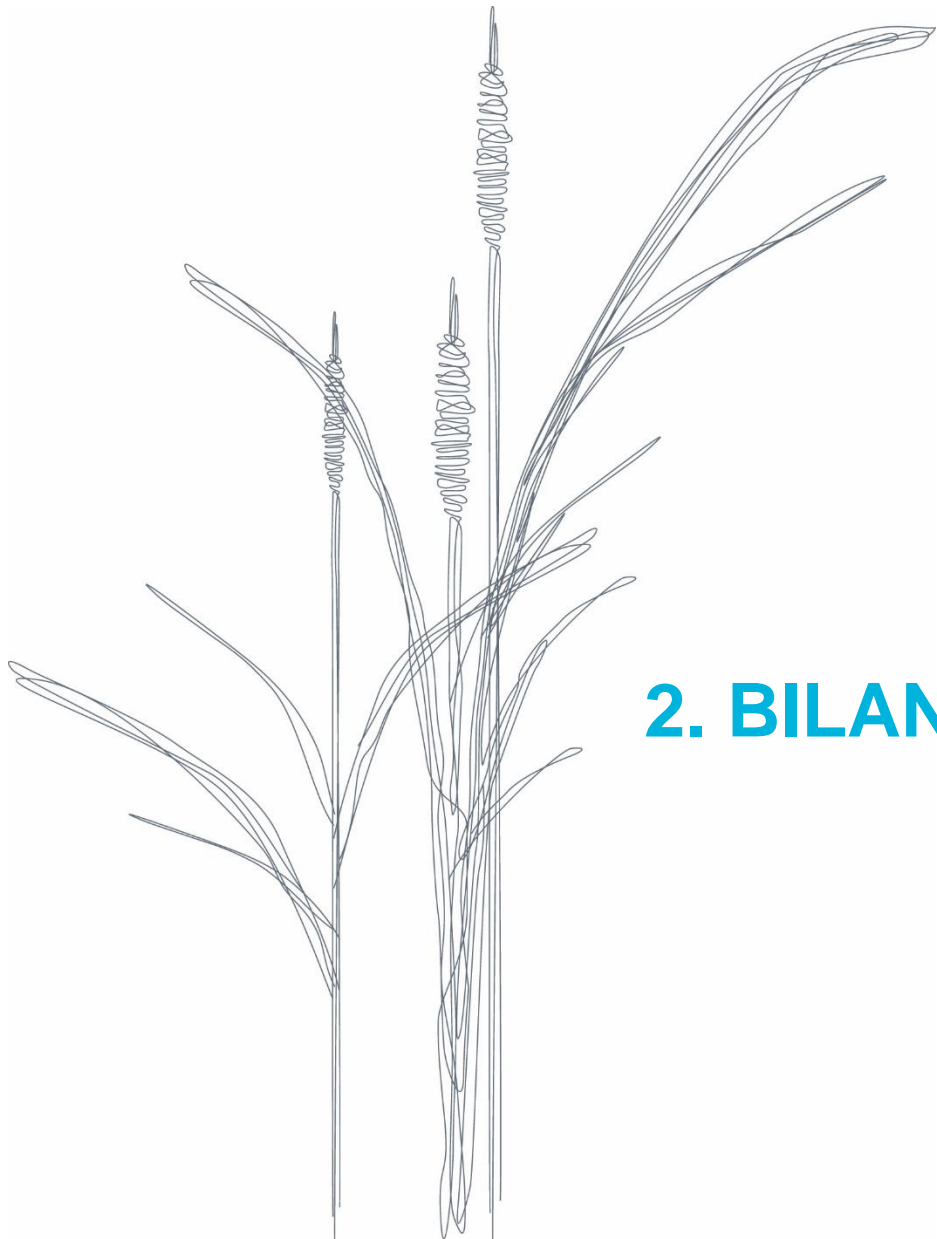
# Calendrier prévisionnel



➤➤ La pré-candidature a été validée

➤➤ Passage en commission régionale le 16/01/2017

➤➤ 2017 devrait être la seule année de contractualisation



## **2. BILAN DES ACTIONS NATURA 2000 EN 2016**

### Objectif

Engager une transition vers une forêt plus naturelle via une régénération naturelle qui favorise le hêtre et le sapin

### Actions 2016

Nombreux échanges et rdv avec le CEN Auvergne, la DDT63, la DREAL  
Organisation de réunion sur le terrain pour définir les travaux à mettre en place  
Etablissement du cahier des charges de l'exploitation  
Proposition de suivis par le CEN Auvergne

### Résultats

Cahier des charges en cours de finalisation  
Dossier de suivi accepté

### Suite à donner

Engagement de la phase opérationnelle  
(suivi et coordination des travaux)





### Objectif

*Diagnostic fonctionnel de la tourbière (13 000 €, 60% AEAG et 40% Natura 2000)*

Disposer des éléments de connaissance nécessaire à la compréhension du fonctionnement et de l'histoire de la tourbière de la Pignole

Disposer d'éléments permettant, si besoin, la prise de décision pour des actions de gestion visant à évaluer l'évolution de la tourbière et à préserver le fonctionnement du système et sa richesse écologique

### Action 2016

Restitution de l'étude lors du comité de pilotage commun ENS-Natura 2000

### Résultats

Rapport d'étude et préconisations de gestion

### Suite à donner

Types d'intervention (ou non intervention) à définir selon les résultats du rapport d'étude et faire le lien avec les MAEC



### Objectif

Préserver voire améliorer l'état de conservation de la tourbière et des zones humides de Crespy-Greloux

### Actions 2016

Echanges avec le CEN

### Résultats (MO CEN)

Mise en place de points d'abreuvement avec pompage solaire

### Suite à donner

Poursuivre le partenariat avec le CEN  
Mettre en place des MAEC en lien avec les résultats des études menées



# Gestion des habitats et des espèces

## Amélioration des connaissances

Jouvion

### Objectif

2<sup>ème</sup> année de mise en œuvre du plan de gestion 2015-2019 de l'Espace Naturel Sensible

### Actions 2016 (actions réalisées hors cadre de l'animation Natura 2000)

Consolidation de l'étude sur les araignées (indicateurs écologiques) par Claire Jacquet

Inventaire sur les micromammifères par Charles Lemarchand

Consolidation de l'origine et du fonctionnement de la tourbière par Pierre Goubet

Un complément d'étude fonctionnelle sur les compartiments Eau de la tourbière (en cours)

Etude sur l'azurée des mouillères

Relevé des écocompteurs (augmentation de la fréquentation du site)

Poursuite du plan de pâturage (et notamment fauche de la fougère + essai de fauche sur les prairies humides de bas marais)



### Objectif

Limiter l'impact des travaux forestiers sur les zones humides et tourbeuses d'intérêt communautaire (zone tampon)

Favoriser le vieillissement du peuplement forestier et la diversité de micro-habitats

Préserver la station de Buxbaumie verte

### Action 2016

Nombreux échanges avec le gestionnaire forestier et la DDT15

Concertation avec le gestionnaire forestier et finalisation du contrat

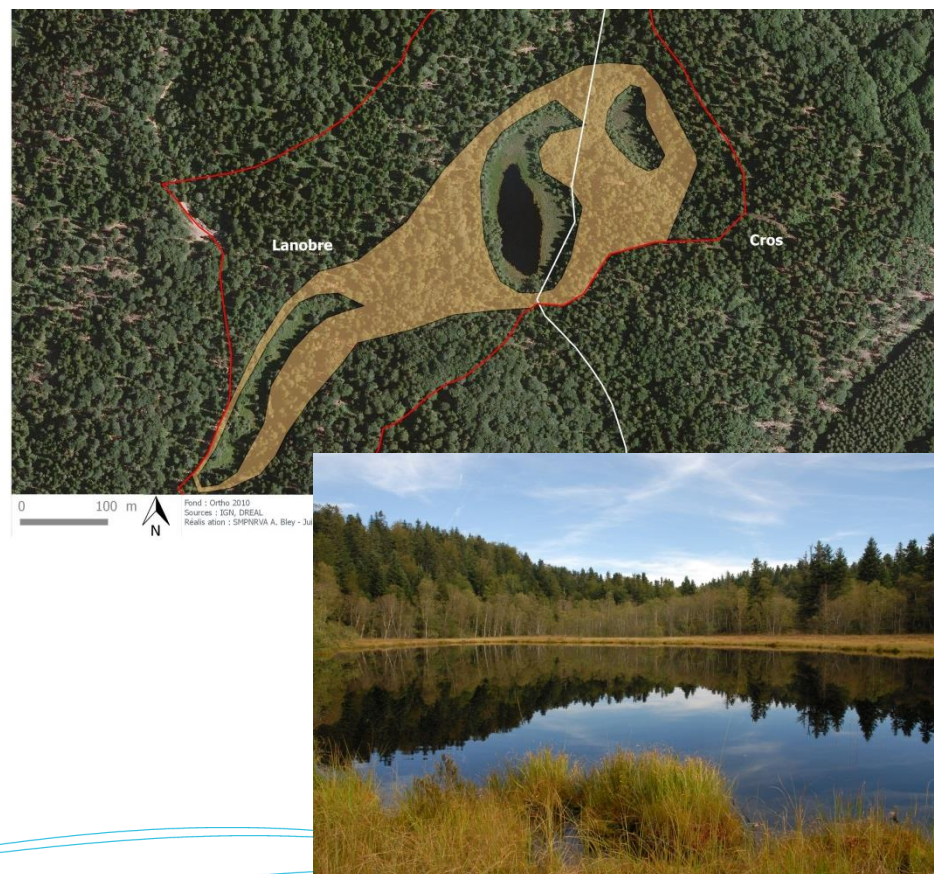
### Résultats

Dépôt du contrat auprès de la DDT15 pour la création d'un îlot de sénescence de près de 7ha (pas d'exploitation sur 30 ans)

Montant de l'aide : environ 15000 euros

### Suite à donner

Suivi du contrat



### Objectif

Disposer d'éléments de connaissance sur les enjeux floristiques du site afin d'envisager des actions de gestion pertinente

### Action 2016

RDV avec le propriétaire du Lac  
Conception du cahier des charges pour une étude « Flore »

### Résultat

Accord du propriétaire pour la réalisation de l'étude en 2017

### Suite à donner

Suivi de l'étude (qui sera réalisée par le Conservatoire Botanique du Massif Central)  
Mise en place de mesures de gestion (en fonction des préconisations émises et de la volonté du proprio)





# Amélioration des connaissances

## Inventaire de l'ensemble des stations de Fluteau nageant

Action commune avec 3 autres sites Natura 2000

### Objectif de l'étude

Actualiser la connaissance des populations de l'espèce et identifier les menaces sur les stations

Proposer des mesures de gestion et de suivi de l'espèce pour la préserver

*Financement : 100% Natura 2000 (8 130 € TTC)*

### Actions 2016

- > Lancement de la consultation
- > Accompagnement pour la réalisation de l'étude par le CBNMC

### Suite à donner

- > Restitution des résultats de l'étude auprès des acteurs locaux
- > En fonction des résultats de l'étude, mise en œuvre de mesures de gestion





# L'évaluation des incidences

## Actions 2016

### Accompagnement de 2 projets :

- Trail Aquaterra (manifestation partenaire du Parc) > avis favorable
- Projet ERDF (dépose et enfouissement de lignes électriques) sur les communes de St-Donat, Picherande et St-Genès-Champespe > avis favorable avec recommandations

### Résultats

- > Aucun problème à signaler

### Suite à donner

- > Poursuivre la veille globale
- > Accompagnement selon projet

# Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre du DOCOB

## Objectif

Mettre en cohérence les différentes actions de gestion des milieux naturels avec d'autres démarches

## Action 2016

- Forte implication pour la coordination avec le contrat territorial « Sources de la Dordogne Sancy Artense » et le PAEC qui en découle
- Organisation d'un comité de pilotage commun ENS La Pignole et Natura 2000 le 9/06/2016



Réunion d'informations pour les agriculteurs sur les MAEC – St-Genès-Champespe (05/12/2016)

# Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre du DOCOB

## Action 2016

Valorisation des actions dans la presse et sur le site Web du Parc

➤ nous  
➤ VOUS  
➤ ils

➤ Un territoire  
➤ Une charte  
➤ Des actions

### Je suis

Habitant  
Visiteur  
Professionnel  
Association sportive  
Elu du territoire  
Enseignant  
Etudiant - Chercheur  
Porteur de projet

### Accès direct

Carte du Parc  
Agenda  
Actualités du territoire  
Vie institutionnelle  
Atelier Rural d'Urbanisme (ARU)  
Boutique du Parc  
Carnets de terrain  
Documents  
Marque-Valeurs Parc

## La tourbière de La Pignole présentée aux acteurs du territoire

Le Syndicat mixte du Parc et la Communauté de communes Sumène Artense ont réalisé une étude sur la tourbière de la Pignole pour connaître son histoire, son fonctionnement, ses spécificités et envisager des mesures adaptées à sa conservation.



Tourbière de La Pignole  
© PB (SMPNRVA)

Portée par le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne responsable de la gestion du site Natura 2000 Artense, cette étude est un préalable à la mise en place d'actions de gestion

Mais, pour agir, il faut préalablement comprendre le fonctionnement de cet écosystème. Or, connaître celui d'une tourbière n'est pas chose facile : il faut s'attacher à analyser les sources d'alimentation en eaux, leurs variations, les types de végétation actuelles et passées.

Pour faciliter cette approche, une méthode consistant à procéder à des carottages de tourbe pour étudier les macrorestes (végétaux non décomposés) a été employée. Elle permet de retracer l'histoire d'une tourbière depuis des millénaires et donc de connaître les différents communautés végétales qui se sont succédé dans le temps sur le site de La Pignole.

Quelles mesures de gestion adopter pour préserver le site et sa richesse naturelle ? L'étude montre que la tourbière a été modifiée par l'homme sous l'effet d'une forte activité pastorale passée. Aujourd'hui, le site retrouve une dynamique naturelle depuis l'abandon ou l'allègement du pâturage. Les préconisations qui résultent de l'étude sont diverses : à titre d'exemple, il est proposé de maintenir en état les pratiques agricoles actuelles et de veiller au maintien d'une zone tampon boisée en cas d'exploitation forestière sur le bassin versant.

### Contact

Aimie BLEY, chargée de mission  
Patrimoine naturel au Syndicat mixte  
du Parc  
Tel. 04 71 20 22 10 - email : [abley@parcdesvolcans.fr](mailto:abley@parcdesvolcans.fr)

### Animation d'un réseau de sites et d'acteurs autour des tourbières du Cézallier et de l'Artense

Favoriser la prise de conscience  
des services apportés par les  
tourbières du Cézallier et de  
l'Artense et intégrer cet enjeu dans  
la gouvernance locale

➤ Lire la suite

## CHAMPS-SUR-TARENTEINE-MARCHAL

# La tourbière de La Pignole a été présentée

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA), responsable de la gestion du site « Natura 2000 Artense », et la Communauté de communes Sumène-Artense (CCSA), responsable de la gestion de l'Espace naturel Sensible (ENS) de la tourbière de La Pignole ont, dernièrement, réuni leurs comités de pilotage, à Champs-sur-Tarentaine-Marchal, afin de présenter aux services de l'État, représentants professionnels, élus, propriétaires et exploitants du territoire les résultats d'une étude menée sur la tourbière de la Pignole (1).

### Mesures adaptées

Une quinzaine de personnes ont répondu favorablement à cette invitation et a découvert cette étude qui est en fait un diagnostic fonctionnel qui indique que la tourbière a



IN SITU. Les participants à la réunion se sont rendus aux abords de la tourbière de La Pignole.

été modifiée par l'homme sous l'effet d'une forte activité pastorale passée. Et même si, aujourd'hui, le site retrouve une dynamique naturelle depuis l'abandon ou l'allègement du pâturage, les préconisations qui résultent de l'étude sont diverses. À ti-

tre d'exemple, il est proposé de maintenir en état les pratiques agricoles actuelles mais de veiller au maintien d'une zone tampon boisée en cas d'exploitation forestière sur le bassin versant. Après une présentation en salle de cette situation, cette jour-

née d'information et d'échanges a été agrémentée d'un déplacement sur le terrain où, accompagné d'un expert scientifique, les intervenants en ont profité pour retracer l'histoire de ce site (2). Les participants ont alors pu mieux comprendre le fonctionnement d'une tourbière, apprécier ses spécificités et envisager des mesures adaptées de conservation. L'objectif étant, éventuellement, la mise en place d'actions de gestion (quand et si elles sont nécessaires).

(1) Financée par l'agence de l'eau Adour Garonne, Natura 2000, le Conseil départemental et la Communauté de communes Sumène Artense, cette étude donne aux gestionnaires des éléments de compréhension pour tenter de préserver au mieux l'intégrité de la tourbière.

(2) Contact : Aimie Bley, chargée de mission Patrimoine nature pour le Syndicat mixte du PNRVA, à [abley@parcdesvolcans.fr](mailto:abley@parcdesvolcans.fr) ou au 04.71.20.22.10.



# Évaluer la mise en œuvre du DOCOB et suivre l'évolution des habitats et des espèces

## Actions 2016

- Montage des demandes de subvention/paiement
- Élaboration du programme d'actions annuel
- Rédaction du rapport d'activités

## Résultats

- Réalisation d'une partie des actions prévues
- Bilans rédigés
- Suivi financier

## Suite à donner

- Poursuivre

# Synthèse de l'animation 2016 – Bilans technique et financier (au 8/12/2016 )

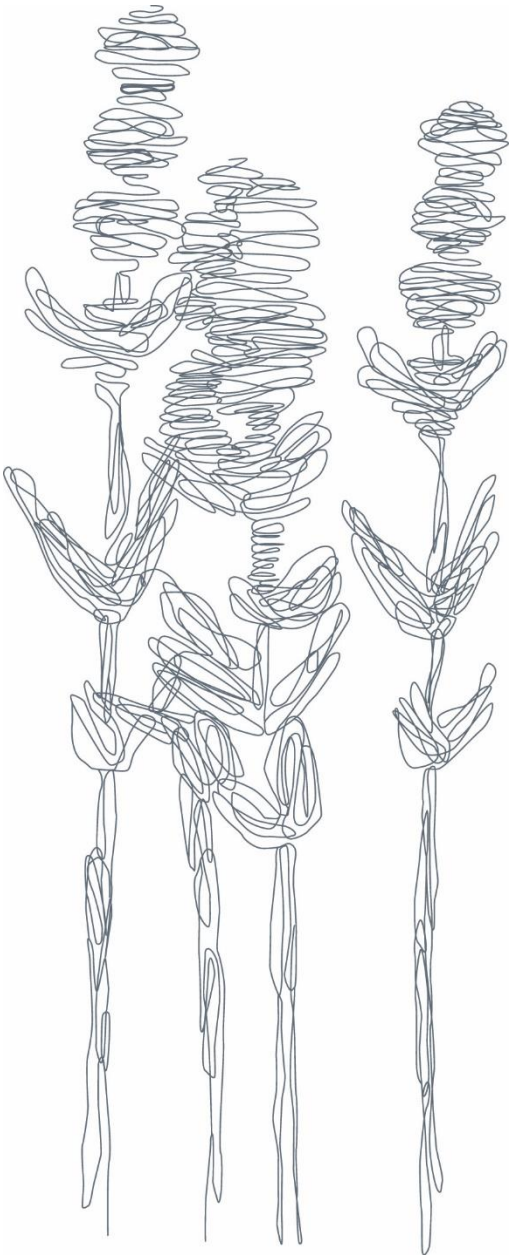
## Bilan technique réel

23 j de chargés de missions Natura

8,5 j de chargée de mission coordinatrice

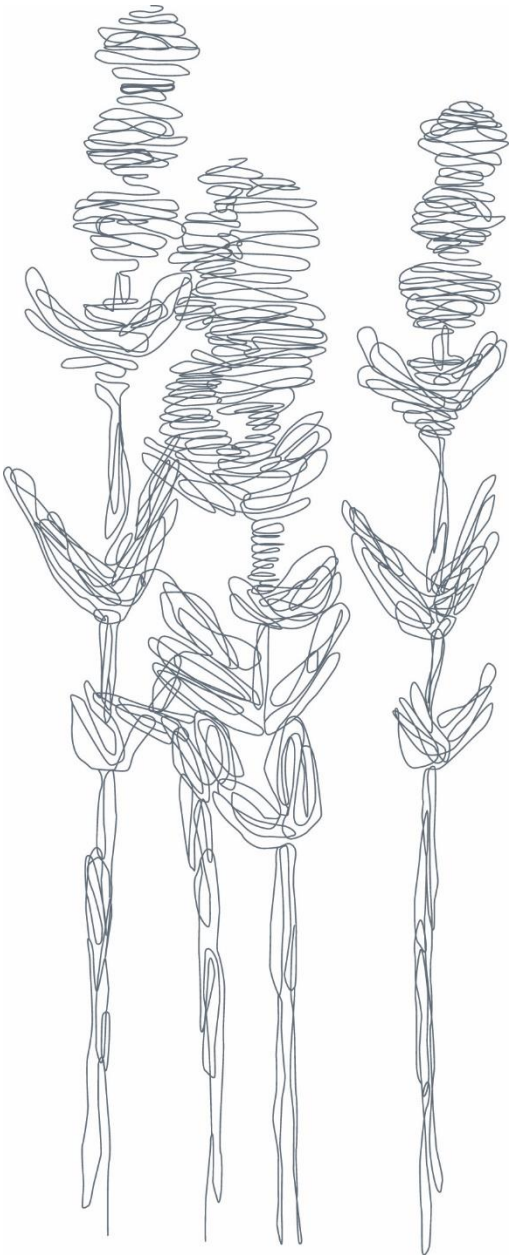
## Bilan financier prévisionnel

Sources de dépenses	Montants des frais	MONTANT PREVISIONNEL DU PROJET 2016	Crédits ETAT	Crédits FEADER
Frais de personnel 25 jours de chargés de mission 5 jours de chargée de mission coordinatrice	5 438,25 €	8 286,49 € (100%)	4 143,24 € (50%)	4 143,24 € (50%)
Frais de structure (plafonnés à 15%)	815,74 €			
Prestation du CBNMC sur le <i>Luronium natans</i>	2 032,50 € TTC			



### **3. ELECTIONS DU PRESIDENT DU COPIL ET DE LA STRUCTURE ANIMATRICE**





## 4. PERSPECTIVES 2017

# PREVISIONNEL – ANNÉE 2017

## Technique

- > 20 j de chargés de mission Natura 2000
- > 10 j de chargée de mission coordinatrice

## Financier

Sources de dépenses	Montants des frais	MONTANT PREVISIONNEL DU PROJET 2016	Crédits ETAT	Crédits FEADER
Frais de personnel	6103,4€	<b>7018,91€ (100%)</b>	<b>3 509,46€ (36%)</b>	<b>3 509,46€ (36%)</b>
Frais de structure (plafonnés à 15%)	915,51 €			

# PERSPECTIVES D'ANIMATION 2017

- Dans la continuité du PAEC déposé (et sous réserve de validation du projet par le Conseil régional d 'Auvergne Rhône Alpes)
  - Appui à la mise en œuvre des MAEC en lien avec les différents partenaires en charge de l'animation pour la prise en compte des enjeux biodiversité
  - Poursuite de la coordination en lien avec le contrat territorial « Sources de la Dordogne Sancy Artense »
  
- Dans la continuité de l'étude réalisée sur le Fluteau nageant et au regard des menaces et préconisations de gestion émises :
  - Restituer les résultats de l'étude auprès des acteurs locaux
  
- Expérimentation de méthodes pour l'évaluation de l'état de conservation de milieux tourbeux



## PERSPECTIVES D'ANIMATION 2017

- › Mise en œuvre et suivi des travaux sur Sougeat la Souze
- › Organisation d'une animation grand public

+ Poursuite des actions courantes : gestion administrative et financière, veille écologique et suivi des évaluations des incidences, réseau N2000, relations presse

# D'autres pistes/projets ?

# Questions diverses ?

Merci de votre attention